

Montagne des Ayres

Vallées cévenoles



Panorama Col de Prentigarde (©OTMCL)



Une petite boucle qui fait du bien : paysages cévenols, points de vues magnifiques, routes idéales pour la pratique du cyclo. Vous ressentirez simplement ce que c'est que de vivre et d'être attaché profondément à ses terres.

Infos pratiques

Pratique : Vélo de route

Durée : 2 h

Longueur : 28.6 km

Dénivelé positif : 1241 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : St Germain de Calberte

Arrivée : St Germain de Calberte

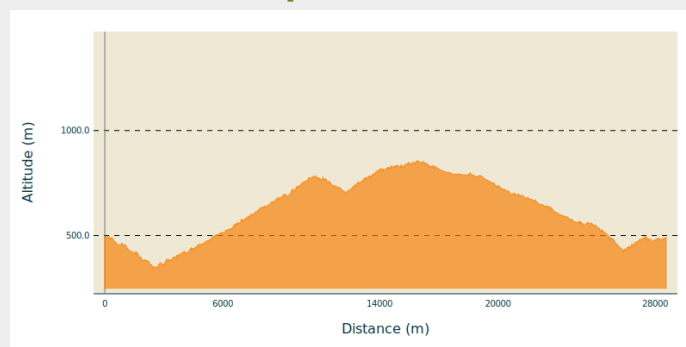
Communes : 1. Saint-Germain-de-Calberte

2. Saint-Michel-de-Dèze

3. Saint-Hilaire-de-Lavit

4. Saint-André-de-Lancize

Profil altimétrique



Altitude min 347 m Altitude max 856 m

Une belle montée vers le col et le panorama de Prentigarde puis Le Pendédis.

Vous rejoindrez ensuite tranquillement Les Ayres et la Croix de Brourel.

Belle descente ensuite pour revenir à St Germain.

N'hésitez pas pour ceux qui voudraient rallonger un peu à rajouter une boucle : après le Pendédis descendre vers St Martin de Boubaux pour remonter vers le col de la Baraque et revenir au Pendédis.

Sur votre route...



Bourg (A)
Presbytère protestant (C)

Village (B)
Les Ayres (D)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Avant de vous engager sur un circuit, vérifiez qu'il est adapté à votre activité et à votre niveau. Respectez le code de la route et les autres usagers ; contrôlez votre vitesse et trajectoire. Faites en sorte d'être vus et, en groupe, privilégiez la file indienne. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante. Bonne route !

Itinéraire non balisé.

Comment venir ?

Accès routier

Au col de Jalcreste sur la N106 (axe Florac/Alès), prendre la D 984 Saint-Germain-de-Calberte

Parking conseillé

Parking dans le village

Lieux de renseignement

Office de tourisme Des Cévennes au mont-Lozère, Saint-Germain-de-Calberte

Village, 48370 Saint-Germain-de-Calberte

info@cevennes-montlozere.com

Tel : 04 66 45 81 94

<https://www.cevennes-montlozere.com/>



Source



CC des Cévennes au Mont Lozère

<http://www.cevennes-mont-lozere.fr/>



Pôle pleine nature Mont Lozère

Sur votre route...

Bourg (A)

La rue principale est mentionnée dès le XIIIe siècle, mais l'essentiel des constructions actuelles date du XIXe siècle, période de prospérité liée à la production de la soie. Un pan de mur, encore en place sur la droite, est le témoin de l'ancien temple de Saint-Germain, construit en 1655. Il présentait une architecture de type « Velaux » c'est-à-dire avec un seul arc de pierre qui embrasse toute la largeur du bâtiment. L'interdiction du protestantisme en 1685 entraîne sa destruction. À droite, la rue de la Cantarelle était le lieu d'hébergement de fileuses de soie aux XIXe et XXe siècles. Sur la gauche, l'ancien hôtel Martin a abrité de nombreux Juifs et étrangers lors de la Seconde Guerre mondiale.

Village (B)

Dans l'épingle à cheveux, une vue se déploie sur la partie sud du village. La comparaison avec d'anciennes cartes postales montre qu'il a subi peu de modifications depuis son implantation. À partir du milieu du XIXe siècle, l'exode rural entraîne la fermeture des milieux agricoles, marquée par l'envahissement progressif de la forêt et des taillis.

Presbytère protestant (C)

Le presbytère protestant, construit à la fin du XIXe siècle, joue un rôle majeur dans l'accueil des Juifs lors de la Seconde Guerre mondiale. Quarante-deux Juifs arrivent à St-Germain et vivent librement au sein du village durant l'Occupation (1942-1944). Ils sont intégrés grâce à la participation de toute la population. Récemment, le presbytère a été transformé en lieu d'accueil pour personnes dépendantes.



Les Ayres (D)

La situation du hameau sur la draille où passaient marchands, muletiers et bergers a fait des Ayres, pendant des millénaires, un lieu de foires réputé pour ses "loues" où les journaliers - bergers, valets, batteurs de blé...- venaient chercher du travail. "Il y avait trois loues, une première le dimanche après le 29 septembre, la St-Michel, la grand'loue une semaine plus tard et la troisième la semaine d'après(....)"

On se louait pour différents travaux : la cueillette des vers à soie ou des châtaignes, le battage du blé ou les vendanges, la garde et l'accompagnement des troupeaux de moutons à l'estive... Ici, pas de contrat de travail, quand employeur et employé tombaient d'accord... Le journalier laissait en gage à son employeur un effet personnel.

Crédit : nathalie.thomas